

D'après la revue de Bradstreet, le nombre des faillites au Canada et aux Etats-Unis en 1908 a été de 15,759, sur un chiffre total de personnes engagées dans les affaires de 1,606,688. Ces chiffres ne comprennent que les individus, les maisons et les corporations engagés dans des occupations mercantiles, financières, ou de banque, et dont la faillite a causé une perte aux créanciers. Ils ne comprennent pas les hommes de profession, les cultivateurs, les courtiers et les agents d'immeuble. Au Canada le nombre des faillites a été de 1,715 sur un total de 118,875 individus en affaires, soit 0.14 p.c. tandis qu'aux Etats-Unis la proportion des faillites était de 0.94 p.c. sur un total de 1,487,813 dans les affaires.<sup>1</sup> La proportion p.c. des faillites au Canada au cours des trois années précédentes était de 0.12 en 1907, de 0.11 en 1906 et de 0.12½ en 1905, contre 0.71 en 1907, 0.67 en 1906 et 0.74 en 1905 aux Etats-Unis. Le tableau suivant indique l'actif et le passif des négociants qui ont fait faillite au Canada et aux Etats-Unis au cours des quatre années civiles 1905-08 :

Année	Canada		Etats-Unis	
	actif	passif	actif	passif
	\$	\$	\$	\$
1905.....	6,584,191	13,879,700	65,037,985	121,771,942
1906.....	4,305,076	9,150,093	63,146,329	127,173,492
1907.....	5,276,698	11,735,272	287,967,944	383,711,658
1908.....	7,770,207	17,582,304	168,438,090	295,901,940
Totaux. . .	23,936,172	52,647,369	584,590,348	928,559,032

Le rapport de l'actif au passif du Canada était de 1 à 2.11 en 1905, 1 à 2.19 en 1906, 1 à 2.22 en 1907 et à 2.26 en 1908 ; aux Etats-Unis le rapport était de 1 à 1.87 en 1905, 1 à 2.01 en 1906, 1 à 1.33 en 1907 et 1 à 1.77 en 1908. Sur les 1,715 faillites au Canada en 1908, 312 étaient dues à l'incompétence, 740 au manque de capitaux, 101 à la fraude, 56 à la négligence, 48 à l'inexpérience et le reste aux faillites des autres, aux crédits imprévoyants, à l'extravagance et à des conditions spécifiques ; tandis que sur 14,044 faillites aux Etats-Unis pendant la même année, 3,030 étaient dues à l'incompétence, 4,804 au manque de capitaux, 1,606 à la fraude, 299 à la négligence, 574 à l'inexpérience et le reste aux autres causes mentionnées ci-dessus. Plus de la moitié des faillites dans les deux pays (57.3 p. c.) avaient un passif inférieur à \$5,000 et les chiffres indiquent que ce sont les commerçants qui avaient plus de \$5,000 mais moins de \$20,000 en passif qui ont le plus souffert.

<sup>1</sup> Les statistiques de Bradstreet pour le Canada comprennent celles de Terre-Neuve et des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon.